



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

APRIL ET MALAKOFF HUMANIS FINALISENT LEUR ACCORD DE PARTENARIAT STRATÉGIQUE AVEC LA CESSIION D'AXERIA PREVOYANCE

29 avril 2021 - Les groupes APRIL et Malakoff Humanis annoncent avoir finalisé le transfert d'Axéria Prévoyance, société de portage de risque spécialisée dans l'assurance santé, la prévoyance et l'emprunteur. Cette cession marque le renforcement du partenariat stratégique entre APRIL et Malakoff Humanis.

La conclusion des accords définitifs entre les groupes APRIL et Malakoff Humanis fait suite à la tenue des procédures d'information et de consultation applicables en matière sociale et à l'obtention des autorisations de l'ACPR et de l'Autorité de la Concurrence, conformément au calendrier prévu.

Cette cession s'accompagne d'un partenariat de distribution conclu entre APRIL et Malakoff Humanis. L'objectif de cet accord est de renforcer les relations commerciales entre les deux groupes afin de favoriser leurs développements respectifs et d'accroître le service rendu aux clients.

Leader du courtage d'assurance grossiste en France, le groupe APRIL a désormais finalisé son recentrage sur ses activités de distribution et réaffirme ses fortes ambitions de croissance en particulier en assurance des emprunteurs, en santé et prévoyance des particuliers, des professionnels et des TPE. Le partenariat stratégique historique renforcé avec Malakoff Humanis permet à APRIL d'accélérer son développement sur ces marchés cœur, au service de ses partenaires courtiers et de ses clients assurés.

Cette acquisition et ce partenariat structurants vont permettre à Malakoff Humanis de poursuivre son développement sur le marché de l'assurance individuelle en Santé et Prévoyance et sur le marché de l'assurance Emprunteur. A travers cette opération, le Groupe va également accroître sa présence auprès des TPE et des TNS. Ce nouveau projet avec APRIL, leader du courtage d'assurance grossiste en France, illustre aussi la volonté de Malakoff Humanis de renforcer sa présence sur ce canal.

« Nous entretenons depuis plusieurs années des relations étroites avec Malakoff Humanis qui est désormais l'un de nos principaux partenaires assureurs. Nous partageons leurs ambitions de développement sur les marchés de l'assurance de personnes et nous nous réjouissons des perspectives que nous ouvrons ensemble aujourd'hui avec un partenariat renforcé au bénéfice de nos courtiers partenaires et de nos clients », précise Eric Maumy, directeur général du groupe APRIL.

« Cette opération, avec un partenaire historique du Groupe, illustre notre stratégie de développement sur le marché individuel et notre volonté d'accompagner les TPE et TNS avec une protection sociale efficace et durable », déclare Thomas Saunier, directeur général de Malakoff Humanis.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À propos du groupe APRIL

APRIL est le leader du courtage grossiste en France avec un réseau de 15 000 courtiers partenaires. Les 2 300 collaborateurs d'APRIL ont l'ambition de proposer à leurs clients et partenaires – particuliers, professionnels et entreprises – une expérience remarquable alliant le meilleur de l'humain et de la technologie, en santé et prévoyance des particuliers, professionnels et TPE, en assurance des emprunteurs, en santé internationale et en dommages de niches. A l'horizon 2023, APRIL ambitionne de devenir un acteur digital, omnicanal et agile, champion de l'expérience client et leader sur ses marchés. Le groupe APRIL opère dans 16 pays.

À propos de Malakoff Humanis

Acteur majeur de la protection sociale, Malakoff Humanis est né en janvier 2019 du rapprochement des groupes Malakoff Médéric et Humanis. Avec près de 7 Mds d'€ de fonds propres, plus de 400 000 entreprises clientes et 10 millions de personnes protégées (assurés et ayants droit), Malakoff Humanis détient 15 % de parts de marché de l'assurance collective.

Dans le cadre de la gestion de la retraite complémentaire Agirc-Arrco, le Groupe verse 38,3 Mds€ d'allocations à 6 millions d'allocataires, et collecte les cotisations auprès de 600 000 entreprises et 6 millions de cotisants.

Paritaire, mutualiste et à but non lucratif, Malakoff Humanis met sa performance au service de l'utilité sociale et consacre chaque année plus de 160M d'€ à l'accompagnement des personnes en situation de fragilité sociale.

www.malakoffhumanis.com

@MalakoffHumanis

Contacts presse

APRIL

Mélanie Sutter | 06 43 54 66 67 | melanie.sutter@april.com

MALAKOFF HUMANIS

Élisabeth Alfandari | +33 7 60 09 25 30 | elisabeth.alfandari@malakoffhumanis.com

Agence JIN

Camille Billiemaz | 06 31 58 82 37 | cbilliemaz@jin.fr